

EUX SONT MOINS CHATOUILLEUX ...

L'ECLAIR DE L'OUEST a publié en meilleure place de son édition nazairienne, sous le titre évocateur de «Calomniez», une mise en garde de commerçants locaux à large pignon sur rue qui ont été l'objet de ragots à l'endroit de leur caisse.

Bien amusés de ces potins au début, ces honorables solidement épaulés par un magistrat de la ville, estiment maintenant que la chose a assez duré et se déclarent décidés à l'emploi des armes légales pour clore le bec des effrontés et couper les ailes à des canards de nature à desservir, en outre, «la cause de Saint-Nazaire».

N'importe où et comment, qui qu'en soit la victime et quelle qu'en soit la cause, la diffamation demeure une arme de lâches, c'est entendu.

Mais ce qui aussi demeure et que j'ai très souvent sous les yeux, c'est le spectacle navrant de pauvres bougres, chômeurs et indigents, à la porte du bureau de main-d'œuvre ou au guichet d'aide sociale.

Ce qui n'est pas un mythe, c'est que pour obtenir une carte qui situe officiellement et catégoriquement ses bénéficiaires, si j'ose dire, il faut apporter la preuve tangible et irréfutable d'un parfait dénuement.

Et cependant, aucun des intéressés ne songe à engager les poursuites contre l'Etat qui le constraint à s'humilier publiquement devant ses représentants pour avoir titre «d'économiquement faible».

A ma connaissance, aucune autorité judiciaire ou autre n'a jamais songé, non plus, à protester contre cet aveu forcé de pauvreté.

Faudrait-il donc atteindre un certain degré d'indigence pour faire preuve de philosophie de la misère et y aurait-il désormais, de jure, deux catégories bien distinctes de citoyens, qu'on ne songerait même plus à sauver les apparences d'égalité devant la loi?

Quoi qu'il en soit, la cause de Saint-Nazaire et d'ailleurs gagnerait grandement si la satisfaction des besoins humains les plus élémentaires cessait d'être fonction du contenu d'une caisse.

Félix BIDE.